

Décision

Générale

colonial

Décision n° 213-117-1906 nommant une commission chargée de procéder à l'adjudication des travaux du bâtiment annexe de l'hôpital.

n° 213-117-1906

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 juillet 1906

Numéro JO

n° 117 du 01/08/1906

Date du numéro

1 août 1906

TEXTE INTÉGRAL

une Commission composée de : MM. Paul Patté, Secrétaire Général, Président; je Rizzo, Chef du service des Travaux Publics; Séré, commis de 2e classe des Affaires Indigènes ; se réunira le 25 juillet 1906 à S heures 1/2 du matin pour procéder à l'adjudication des travaux du bâtiment annexe de l'hôpital.